

## **Le sous-bassin Semois-Chiers sous la loupe ...**

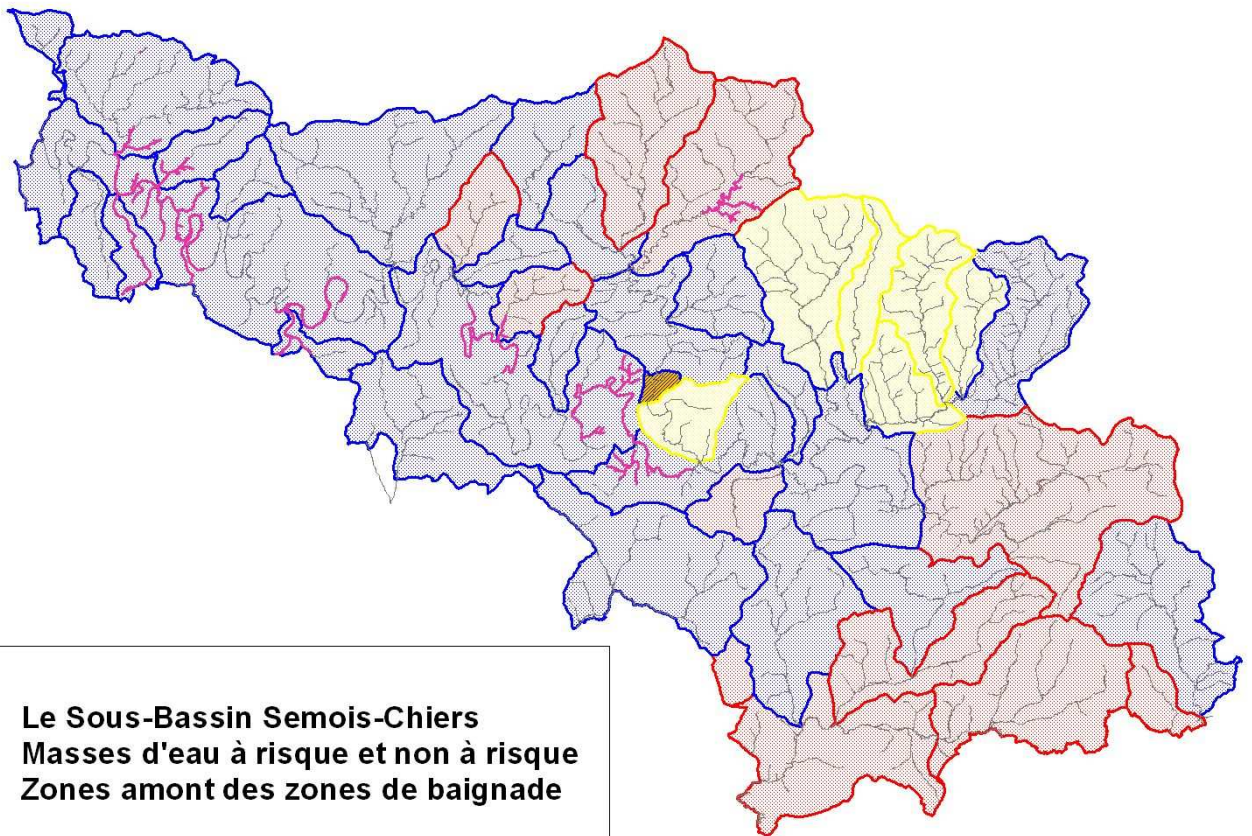
Une des missions, reprise en 1<sup>er</sup> point dans les statuts de l'ASBL et ô combien importante, est l'organisation et l'actualisation de l'inventaire de terrain. Il est en effet important de l'actualiser pour mener à bien des projets d'actions et établir un nouveau « protocole d'accord » (programme d'actions) cohérent. *L'ASBL est d'ailleurs tenue de remettre ce nouveau protocole d'accord pour août 2010.* Celui-ci aura une durée de vie de trois années.

La Cellule de coordination souhaitant inventorier elle-même tous les points noirs sur l'ensemble des cours d'eau classés du sous-bassin Semois-Chiers a retroussé ses manches cet été. Problèmes de remblais, de pollutions des eaux, de plantes invasives, de déchets, d'ouvrages détériorés, d'érosion des berges de cours d'eau, ... tous ces points noirs ont été collectés.

La tâche est importante, le sous-bassin est vaste, la Cellule de coordination a donc dû opérer des choix et mettre des priorités d'inventaire. Ainsi, elle a utilisé comme base de travail l'inventaire de terrain général datant de 2006-2007, ainsi que l'inventaire des plantes invasives (de 2008). Certains programmes ou plans ont parallèlement été examinés (Projets Life (moule perlière et loutre), PCDR, PCDN, PASH, GAL, ...).

### **La Cellule de coordination s'est fixée des priorités d'inventaire :**

- les masses d'eau à risque de non atteinte du bon état pour 2015 (DCE), (masses d'eau en rouge sur la carte) ;
- les masses d'eau à risque possible de non atteinte du bon état pour 2015 (DCE), (masses d'eau dans l'orange sur la carte) ;
- les zones amont des zones de baignade, (tronçons de cours d'eau en rose).



**Le Sous-Bassin Semois-Chiers  
Masses d'eau à risque et non à risque  
Zones amont des zones de baignade**

Les deux coordinatrices adjointes ont déjà parcouru plusieurs centaines de kilomètres de linéaire de cours d'eau et une constatation leur saute aux yeux : il y a, quelque soit la Commune ou le bassin, quatre types de points noirs récurrents :

- érosion des berges par le piétinement du bétail,
- plantes exotiques invasives,
- rejets domestiques,
- déchets.

**Nous vous dressons l'état d'avancement actuel :**

- La Semois en kayak (Florenville ; Chiny)
- L'Antrogne (Herbeumont)
- La Mellier et la Mandebas (Léglise)
- Le Ruisseau de Mambes (Bouillon)
- La zone amont de la zone de baignade de Lacuisine (Florenville)
- Les zones « frontalières » (Etalle, Tintigny, et Meix-devant-Virton)
- La Commune de Meix-devant-Virton
- La Commune de Virton
- La Commune de Rouvrois
- La Commune de Musson, en cours.